

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)

Arrondissement de
MACON

Séance du : SEIZE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ
(16 JUIN 2025)

Canton de
Mâcon-Centre

Le Conseil Municipal s'est réuni le seize juin deux mille vingt-cinq à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

OBJET
de la délibération:

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian, CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BEAUDET Marie-Pierre, COCHET Grégory, BERNARDET Pailine, BRASSEUR Loïc, GAUDILLERE David, ISABELLON Anne, JETON-DESROCHES Béatrice, LOPEZ Patrick, MONNERY Maguy, MONTEIX Anne, PETIT Jean-Pierre, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, VOISIN Laurent.

Révision des
Autorisations de
Programme / Crédits
de Paiement (APCP)

Etaient excusés : CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à Claudine GAGNEAU, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à Patrick LOPEZ.

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
23

Absents : BEAUDET Adrien, GARLET Teddy.

Rapporteur : Florian DUVERNAY

EXPOSE

Suffrages exprimés :
27

Pour rappel, par délibération du 14 avril 2025, le Conseil Municipal a voté l'actualisation des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour les travaux de rénovation de l'Espace la Verchère, le parking de la Verchère et la réfection de la rue Ambroise Paré.

Le Conseil a été
convoqué le :
28 mai 2025

Pour rappel :

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le 17 juin 2025

	Op.	AP votée 14/04/2025		CP antérieurs	Réalisation 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
		Montant	Durée					
AP202201 - Réfection rue A PARE	2006	380 000,00 €	5 ans	262 011,76 €	délib. 02/04/2024	-	12 244,33 €	-
				105 743,91 €	non constaté			
AP202203 - Rénovation Espace la Verchère	2203	2 125 833,00 €	5 ans	14 837,66 €	71 332,35 €	16 667,00 €		2 022 995,99 €
AP202204 - Parking de la Verchère	2204	2 215 000,00 €	5 ans	641,39 €	9 774,00 €	5 000,00 €		2 199 584,61 €

Au vu des mandats déjà payés sur 2025 notamment du fait du décalage de certaines factures de fin 2024 sur début 2025 (pas de report possible pour les AP), il convient de réajuster la répartition des CP à compter de 2025 pour ces trois AP.

La nouvelle répartition des CP est présentée dans le tableau ci-dessous :

	Op.	AP votée 14/04/2025		CP antérieurs	Réalisation 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
		Montant	Durée					
AP202201 - Réfection rue A PARE	2006	380 000,00 €	5 ans	262 011,76 €	délib. 02/04/2024	12 244,33 €		
				105 743,91 €	non constaté			
AP202203 - Rénovation Espace la Verchère	2203	2 125 833,00 €	5 ans	14 837,66 €	71 332,35 €	33 367,00 €		2 006 295,99 €
AP202204 - Parking de la Verchère	2204	2 215 000,00 €	5 ans	641,39 €	9 774,00 €	13 000,00 €		2 191 584,61 €

Le Conseil Municipal sera invité à se prononcer sur la révision des autorisations de programme/crédits de paiements tels que détaillés ci-dessus.

Délibération

VU le code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du 14 avril 2025 portant approbation du budget primitif 2025,
VU l'avis favorable des commissions réunies du 21 mai 2025,
Le rapporteur entendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de P. LOPEZ, et Mme le Maire,
Après en avoir délibéré à la majorité, avec deux abstentions de RACINNE Christiane et LOPEZ Patrick,
APPROUVE la révision des trois autorisations de programme et des crédits de paiements tels que détaillés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Christine ROBIN

